

Génocide, Loi concernant le:

Bill C-30, M. Klein, 1re lecture, 21.

Gouvernement, Administration du:

Bill C-39, M. Mather (Communication de renseignements administratifs). 1re lecture, 21.

Gouvernement, Contrats, achats, propriétés, etc., du:

1. Ordre: Achats par le ministère de la Justice du 1er mars 1964 au 1er mai 1965 de véhicules automobiles fabriqués ou montés en Nouvelle-Ecosse, en Ontario, importés des Etats-Unis ou d'autres pays—M. MacLean. Dépôt immédiat de la réponse, 252. Document parlementaire no 228.
 2. Ordre: Contrats adjugés depuis 1960 par le ministère de la Défense nationale, par province. M. Mather, 296.
 3. Ordre: Architectes et ingénieurs conseils employés dans la région d'Ottawa, noms, adresses, entreprises—M. More. Dépôt immédiat de la réponse, 311. Document parlementaire no 237.
 4. Ordre: Contrats adjugés à la Canadair Ltd. au cours des dix dernières années, montants, achats—M. Orlikow. Dépôt immédiat de la réponse, 322. Document parlementaire no 224A.
- Voir aussi **Aéroports; Postes, Ministère des; Construction navale.**

Gouvernement, Décisions administratives, Enquêtes:

Voir **Commissaire parlementaire, Loi sur le.**

Gouverneur général, Communications et messages du:

Voir **Orateur, M. l'.**

Graines de semences, Dettes contractées pour avances de:

Liste des répartitions et mises à point des dettes contractées pour avances de graines de semences, de fourrage pour les animaux, etc., du 19 février 1964 au 5 avril 1965, 69. Document parlementaire no 125.

Grains du Canada, Modification de la loi sur les:

Bill C-50, M. Olson (Délivrance de permis aux élevateurs dits "Off-track"). 1re lecture, 22.

Great Northern Pacific & Burlington Lines, Inc.:

Réception d'une pétition visant à l'adoption d'une loi autorisant la Great Northern Company à fusionner ses chemins de fer et ses entreprises canadiennes à ceux de la Northern Pacific Railway Company, de la Pacific Coast R.R. Co., et à ceux de la Great Northern Pacific & Burlington Lines, Inc., et à d'autres fins, 72. Rapport de l'examineur des pétitions, 80-81. Bill S-5, M. Wahn. Reçu du Sénat, 1re lecture, 148. 2e lecture après débat et renvoi au comité des transports et communications, 207-208. Rapport sans amendement, 315. Examen au comité plénier, rapport sans amendement, 3e lecture, 317. Sanction royale, 330. 14 Elisabeth II, chap. 23, S.C. 1965.

Greffier de la Chambre:

1. Dépose les bills d'intérêt privé, 31, 53.
2. Lors de la dissolution, le greffier agit en qualité de suppléant jusqu'à ce qu'un Orateur soit nommé par le nouveau Parlement; voir **Chambre des communes, Modification de la loi sur la.**
3. Signale à la Chambre l'absence de M. l'Orateur, 183, 231, 249, 251, 255, 273, 281, 287, 295, 301.

Greffier des pétitions:

1. Rapports sur des pétitions relatives à des bills d'initiative parlementaire, 17, 38, 42, 72, 112, 181, 189, 319-320 (en retard), 333.
 2. Rapports relatives à des pétitions publiques, 46-47, 69, 129.
- Voir aussi **Bills d'intérêt privé et pétitions; Bills privés en général, Comité des; Orateur, Décisions et déclarations de l'—**et les rubriques propres aux divers bills d'intérêt privé.